EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 592

Le Vingt-Six août deux mil cinq à 14 heures 45
devant Nous ont comparu publiquement en la maison commune

ÉPOUX

Nom ABOU HAMDAN

Prénoms Hassan

né à Komol (Liban)

le 1er Juin 1982

fils de ABOU HAMDAN (Année)
Nom du père
Hafiz
Prénoms du père (décédé)
et de Moussa
Nom de la mère
Zeina
Prénoms de la mère

ÉPOUSE

Nom BOUFERMA

Prénoms Karima

née à Montbéliard (Doubs)

le 22 Décembre 1980

fille de BOUFERMA (Année)
Nom du père
Mohamed
Prénoms du père
et de KEHAILIA
Nom de la mère
Louisa
Prénoms de la mère

Les futurs conjoints ont déclaré (1) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage.

Délivré conforme au registre le 26 août 2005

L'Officier de l'État Civil
Sceau de la Mairie de l'arrondissement

Adjointe

(1) compléter ainsi la formule : "qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage" ou "qu'un contrat de mariage a été reçu le _____ par _____ nom et résidence du notaire

MENTIONS MARGINALES (2)

(2) Jugement de divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.